

# **Tendances recentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes (EdFoA)**

**Rapport National de la République du Cameroun**

**Par la**

**Commission Nationale pour l'UNESCO**

**2008**

# **RAPPORT NATIONAL SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DES ADULTES (EdFoA).**

## ***I – APERÇU GENERAL SUR LA SITUATION DU CAMEROUN (1)***

En l'absence des résultats du dernier recensement, la population du Cameroun était estimée en 2001 à 15,5 millions d'habitants. Elle est composée de 51 % de femmes et de 49 % d'hommes. La population adulte est de 56 % de la population totale. Un Camerounais sur deux vit en milieu urbain en 2000.

L'analphabétisme touche près de 30 % des personnes âgées de 15 ans et plus en 2001. Ce taux est de 44,3 % en zone rurale contre 12,2 % en zone urbaine. Par ailleurs, il est plus élevé dans les provinces septentrionales : 60 % dans l'Adamaoua, 68 % dans le Nord et 76 % dans l'Extrême-Nord.

Le taux de chômage oscille généralement autour de 10 %, mais il est très élevé dans les villes de Douala et de Yaoundé où il dépasse les 20 %. Plus de 80 % de la population active exerce dans le secteur informel qui représente 46% du PIB. Ce taux englobe aussi la population rurale.

Pour résorber ce chômage (8,4% de la population active en 1996, 7,9% en 2001), les pouvoirs publics ont élaboré des stratégies basées sur :

- La poursuite de la formation des jeunes ;
- La diffusion des informations sur le marché de l'emploi ;
- Une politique de l'auto emploi ;

Le Cameroun compte environ 223 ethnies et langues parlées en plus des deux langues officielles : l'Anglais et le Français qui font du Cameroun un membre à la fois du Commonwealth et de la Francophonie.

### ***1. Politiques, législation et financement.***

#### **1.1 – Cadres législatifs, politiques et administratifs de l'EdFoA**

1.1.1 - Le Cameroun ne dispose pas de Politique nationale de l'EdFoA clairement définie. Toutefois, à l'observation, les pratiques de mise en œuvre de l'EdFoA semblent traduire une Politique dans laquelle l'EdFoA est conduite aussi bien par les structures administratives publiques que celles privées et de la société civile. Du reste, il existe des lois relatives à l'EdFoA, notamment :

- La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes (Titre III (des compétences transférées aux communes), section III, chapitre III, section I de l'éducation, de l'alphabétisation et de la formation professionnelle, article 20).

- La loi N° 2004/019 du 22 juillet fixant les règles applicables aux régions (Titre III (des compétences transférées aux régions), chapitre III (du développement éducatif, de l'alphabétisation et la formation professionnelle), section I (de l'éducation, de l'alphabétisation et de la formation professionnelle), article 22.

- La loi N° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au développement.

Il convient de souligner que les décrets d'application de ces lois sont encore attendus.

1.1.2 – Les objectifs prioritaires de l'EdFoA au Cameroun sont essentiellement de trois ordres (03) :

- Doter l'adulte de connaissances instrumentales en lecture/écriture et calcul et lui permettre de communiquer avec son environnement et promouvoir son épanouissement.

- Fournir à l'adulte des informations susceptibles de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie.

- Promouvoir des formations techniques et professionnelles en rapport avec les préoccupations réelles des adultes, eu égard à leur milieu.

1.1.3 – L'EdFoA est assurée au niveau gouvernemental par plusieurs départements ministériels ; il s'agit des Ministères suivants :

- Le Ministère de la Jeunesse
- Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- Le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
- Le Ministère de la Santé Publique
- Le Ministère des Affaires Sociales
- Le Ministère de la Promotion de la femme et de la Famille
- Le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature
- Le Ministère de la Forêt et de la Faune
- Le Ministère de la Culture
- Le Ministère de la Communication.

Malgré l'existence du Comité National d'Alphabétisation (CNA) et du Comité National de l'Education Pour Tous (C.N.E.P.T), ces différents départements ministériels travaillent de manière isolée, sans une véritable synergie. Aussi, l'EdFoA est-elle déconcentrée, c'est-à-dire qu'elle épouse les démembrements territoriaux des départements ministériels qui en assument la gestion.

#### 1.1.4 – L'alignement des politiques et des stratégies d'application sur la mise en œuvre d'autres secteurs ou objectifs : (2)

- **La Santé.**

L'amélioration de l'état de santé des populations constitue à la fois un objectif économique et social de développement et une stratégie de réduction de la pauvreté. Les autorités comptent atteindre cet objectif à travers la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de la santé adoptée en octobre 2001. En particulier, les autorités ont adopté un Plan stratégique national de lutte contre le paludisme dont l'objectif global cadre avec celui de l'initiative « Faire reculer le Paludisme » (Roll Back Malaria). L'objectif est de réduire de moitié, à l'horizon 2010, la morbidité et la mortalité liées au paludisme, en particulier dans les populations les plus vulnérables (enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes).

Les autorités sont déterminées à redoubler d'effort pour la mise en œuvre effective du Plan stratégique de lutte contre le SIDA adopté en septembre 2000. Ce plan est décliné en programmes majeurs, notamment : le développement d'un plan de communication impliquant les médias, la sensibilisation de proximité des jeunes en milieu scolaire, universitaire, et non scolaire, des femmes, des travailleurs et de la population en zone rurale ; la promotion de l'utilisation du préservatif féminin et masculin dans les populations cibles ; la création de centres de prévention et dépistage volontaire anonyme dans chaque district de santé, l'extension du programme national de réduction de la transmission mère enfant du VIH, le développement d'un partenariat effectif favorisant l'implication des communautés, les mouvements associatifs, le secteur public, privé et confessionnel dans l'intensification de la lutte contre le SIDA ; le développement des mécanismes de prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le virus du SIDA (PVVS) et aussi des orphelins du SIDA.

Les autorités ont mis également en œuvre le plan d'action du Programme Elargi de Vaccination (PEV), dont quelques uns des grands axes sont la formation/recyclage du personnel et le développement de la communauté pour le changement des comportements.

Enfin d'autres programmes concernent la lutte contre la tuberculose ou la consommation des drogues.

Des ONG internationales comme la Société Internationale de Linguistique (SIL) ou nationale comme l'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC) dispensent les mêmes programmes de formation ou d'autres programmes d'alphabétisation fonctionnelle en langues locales auprès des populations analphabètes en milieu rural et urbain.

- **L'économie.**

- Le gouvernement a mis en œuvre une politique de croissance économique et de réduction de la pauvreté compatible avec les objectifs de développement du millénaire (ODM) auxquels il a adhéré. En particulier il a développé une stratégie intégrée du secteur rural qui s'inscrit dans la logique de l'appui sans la participation directe à la production. La stratégie vise à améliorer la productivité et le rendement dans l'agriculture et favoriser la croissance de la production agricole. Elle s'articule autour de quatre axes principaux : l'appui à la modernisation de l'appareil de production par la facilitation des financements à moyen et long terme, grâce à des rénovations dans la formation professionnelle, le développement des infrastructures dans le secteur rural (routes, pistes, eau, etc...), la restructuration du cadre institutionnel, la promotion d'un environnement incitatif et la gestion durable des ressources.

- **Le Développement social.**

Les autorités ont élaboré un document de stratégie de développement social pour faciliter l'inscription des groupes défavorisés dans le circuit économique et dans l'ensemble de la société. La stratégie vise en particulier la mise en place d'un cadre institutionnel, juridique et réglementaire garantissant les droits et la protection sociale de ces groupes. Il a également élaboré des lois portant respectivement code des personnes et de la famille, protection sociale de l'enfance, protection sociale des personnes handicapées et intégration sociale des populations.

- **L'égalité des sexes.**

Le gouvernement a mis en œuvre une stratégie sectorielle de promotion de la femme axée sur l'amélioration de son statut socio juridique, l'amélioration des conditions de vie des femmes, la promotion de l'égalité et l'équité entre les sexes dans tous les secteurs de la vie nationale, le renforcement des structures et mécanismes institutionnels spécifiques des femmes etc.

#### 1.1.5 – Les principaux obstacles au développement de l'EdFoA au Cameroun (3)

<b>Obstacles</b>	<b>Objectif fixé en vue de surmonter l'obstacle</b>
1. Absence d'une déclaration de Politique Nationale de l'EdFoA	1. Elaborer une déclaration de Politique Nationale de l'EdFoA 2 Organiser une campagne de sensibilisation de la communauté nationale sur l'EdFoA
2. Rareté de centres populaires de formation des adultes, de production et de diffusion d'informations éducatives communautaires.	2 créer et mettre en place des centres d'EdFoA et d'centres de diffusion des informations éducatives. 3 Former et recycler les encadreurs
3. Absence d'une coordination nationale d'activités de l'EdFoA.	4. Créer une coordination nationale. 5. Elaborer des programmes sectoriels
4. Utilisation limitée des langues locales dans plupart des programmes publics.	6. Renforcer l'utilisation des langues locales dans la mise en œuvre des programmes de l'EdfoA.
5. Manque de financement pour la production des supports de formation et d'information.	7 Accroître la contribution publique et trouver des partenariats pour la mise en œuvre des programmes d'edFoA..
6 Primauté des situations formelles d'apprentissage	8 Sanctionner les programmes d'EdFoA par une certification nationale
7 Absence d'une culture de la lecture	9 Multiplier les centres de lecture disposant d'ouvrages en langues maternelles
8 la pauvreté qui rend prioritaires les activités de survie	10 Privilégier l'alphabétisation fonctionnelle.

1.1.6 – D'autres politiques ayant un impact sur l'EdFoA sont mises en œuvre. Elles sont essentiellement sectorielles et portent sur le développement des structures susceptibles de permettre aux différents départements ministériels concernés de promouvoir l'EdFoA et d'atteindre les objectifs fixés , ainsi que l'élaboration d'un cadre institutionnel adéquat y relatif.

## 1.2. Financement de l'EdFoA

1.2.1 - La lisibilité du financement public de l'EdFoA n'est pas facile à cause de l'absence d'une politique et d'une structure nationales de coordination.

a) - La part du budget affectée à l'éducation des adultes au sein du secteur de l'éducation est estimée à US\$ 22 875 000. La part du Budget d'Investissement Public utilisée dans le financement des programmes d'EdFoA dans les autres ministères est insignifiante (3,7% du budget du Ministère des Affaires sociales) et difficile à ressortir car diluée dans des programmes plus vastes.

b) – La part du budget affectée à l'éducation des adultes à partir d'autres secteurs est de l'ordre de US\$ 9 675 750.

c) – La part de l'EdFoA dans les budgets décentralisés est de : US\$ 3 750 000.

d) Pas d'informations disponibles.

1.2.2 - L'intervention des donateurs bilatéraux et multilatéraux se traduit par l'utilisation des fonds découlant de l'initiative PPTTE dans le financement des 4 principaux programmes d'alphabétisation pilotés par le Ministère de la Jeunesse :

Le PNA (Programme National d'Alphabétisation) : \$ 3 750 000 ;

Le PAFA (Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle des Aveugles) : \$ 480 000 ;

Le PAJER –U (Programme d'Appui à la jeunesse rurale et urbaine) : \$ 30 000 000 ;

Le PIFMAS (Programme d'Insertion des jeunes par la fabrication du Matériel Sportif) : \$ 1 125 000.

1.2.3 - Les dépenses du secteur privé en matière d'EdFoA sont à US\$ 875 000 soit 2,08% du budget national global de l'EdFoA.

1.2.4 - La Société civile (congrégations religieuses, syndicats, ONG) finance au moins à 95% les programmes d'EdFoA qu'elle conçoit pour le compte des communautés. Ce soutien est estimé à US\$ 1 350 000.

1.2.5 - La contribution financière qui peut être demandée aux apprenants est soit symbolique, soit nulle. En 2000, les ménages dépensent en moyenne 6% de leur budget pour l'éducation non formelle en zone urbaine et 3,7% en zone rurale.

1.2.6 - Il existe des mesures spécifiques à certains programmes telles que les bourses ou d'autres dispositifs de financement relatifs au renforcement des capacités. Des fonds spéciaux, notamment issus de l'initiative PPTTE financent aussi les programmes d'EdFoA. De plus, certaines ONG entretiennent une politique de coopération avec des Instituts de formation à l'étranger. Ceci multiplie les possibilités de stage de formation et de recyclage.

Compte tenu des avantages de l'éducation non formelle qui résident dans sa diversité, sa vitalité, son aptitude à répondre de façon rapide et créative aux besoins des apprenants et du marché de l'emploi, les pouvoirs publics devraient accroître le financement de l'éducation non formelle en adéquation avec les activités à mener, à savoir :

- La rémunération du personnel ;
- La formation et/ou le recyclage des alphabétiseurs ;
- Le recyclage des formateurs des formateurs ;
- La prise en charge matérielle et financière de la post-alphabétisation ;
- La production des statistiques sur l'EdFoA etc.

Tableau I : Financement du Programme National d'Alphabétisation (PNA)

Sources de financement	Montant en Fcfa	%
Etat	1 750 000 000	60,9
Communautés	75 000 000	2,6
Individus/ ménages	/	/
ONG	350 000 000	12,2
Assistance extérieure	700 000 000	24,3
Total	2 875 000 000	100%

Tableau II : Part des dépenses d'éducation non formelle dans les dépenses totales des ménages par province.

Province	%
Adamaoua	2,1
Centre	6,5
Est	3,4
Extrême-Nord	1,1
Littoral	6,6
Nord	2,1
Nord-ouest	6,7
Ouest	5,5
Sud	3,6
Sud-Ouest	6,9
Zone urbaine	6,7
Zone rurale	3,7

## **2 – Qualité des services d'éducation et de formation des adultes : offres, participations et acquis.**

### **2.1 – Offre de l'EdFoA et cadres institutionnels.**

2.1.1 – Au niveau national, il existe depuis 1990 le Comité National d'Alphabétisation (CNA) coordonné par le Ministère de la Jeunesse d'une part, et depuis 2001 le Comité National de l'Education Pour Tous (CN-EPT) coordonné par le Ministère de l'Education de Base d'autre part. Le CNA travaille sur le terrain en collaboration avec de nombreuses ONG internationales comme la Société Internationale de Linguistique (SIL) et nationales comme l'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC)



## 2.1.2 – Tableau I : Programmes d'EdFoA

Tableau 1 : Programmes d'EdFoA du Ministère de la Jeunesse

Liste des programmes (titre et courte description).	a) Fournisseurs (veuillez sélectionner ci-dessous la réponse correspondante à votre situation).			b) Domaine d'apprentissage (veuillez sélectionner ci-dessous La réponse correspondante A votre situation		
	Public/ Etat	OSC	Privé	Compétences générales	Compétences techniques	Production de savoir, innovation
1 – Programme National d'Alphabétisation (PNA). Alphabétisation fonctionnelle des populations analphabètes urbaines et rurales, hommes et femmes, orientée vers l'acquisition de compétences techniques de production socio-économique.	x				x	
2 – Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle des Aveugles (PAFA) Alphabétisation fonctionnelle des handicapés visuels.		x			x	
3 – Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine. Programme de formation et d'insertion socio-économique des jeunes désœuvrés orienté vers l'emploi et /ou l'auto-emploi, avec accompagnement à la création d'emplois et de micro entreprises.	x				x	
4 – Programme d'Insertion des jeunes par la Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS). Formation et insertion socio-économique des jeunes par la création des micro-entreprises de fabrication des matériels sportifs.	x				x	

Programmes d'enseignement et de formation agricole et rurale du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural

Tableau II :

Programmes	a) Fournisseurs			b) Domaine d'apprentissage		
	Public	OSC	Privé	Compétences générales	Compétences techniques	Production de savoir, innovation
Formation aux sciences et techniques agricoles	x	x	x	x	x	
Formation zootechnique et vétérinaire	x	x	x			
Formation en vulgarisation	x	x	x	x	x	x
Formation coopérative	x	x	x			
Formation en développement communautaire					x	
Formation en foresterie, faune et aires protégées.	x	x	x		x	
Formation à l'animation	x	x			x	

Formation à l'autopromotion	x	x	x	x	x	
Formation en gestion	x	x	x		x	
Education et formation environne- mentale.	x	x	x	x	x	
Enseignement de l'agriculture dans les établissements scolaires.	x				x	
Formation des femmes	x	x	x	x	x	
Formation des jeunes ruraux	x	x			x	x
Formation en artisanat	x	x	x		x	
Formation en entreprise			x		x	
Recyclage et perfectionnement du personnel agricole et rural.	x	x	x		x	
Enseignement à distance.		x			x	
Presse et radios rurales.	x		x		x	
Formation à l'entreprenariat rural.	x	x	x		x	

Formation informatique.	x		x		x	
Formation des formateurs		x	x			
Formation non formelle.	x	x	x			

2.1.3 – Quelques passerelles existent, quoique non codifiées, entre les approches formelles et non formelles, notamment :

- Les jeunes sous scolarisés issus des cycles d’alphabétisation qui réintègrent le système scolaire formel ;
- Les jeunes handicapés visuels alphabétisés qui intègrent le système scolaire formel.
- les jeunes exclus de système formel intègrent les programmes de l’EdFoA.

2.1.4 – L’EdFoA ne donne pas lieu à une certification nationale, mais plutôt à la délivrance d’attestations par programme.

## **2.2 – Participation à l’EdFoA :**

2.2.1 – Pour ne prendre que le cas du Ministère de la Jeunesse qui intervient de manière spécifique dans le domaine de l’alphabétisation :

a) – le taux de participation global à l’EdFoA se situe actuellement à près de 0,78 % de la population totale, avec une proportion de 62 % de femmes.

b) – Le nombre total de participants aux différents programmes est le suivant :

- PNA (compétences générales et techniques) : 120 000 apprenants en 3 ans ;
- Le PAFA (compétences générales et techniques) : 700 apprenants en 3 ans ;
- PAJER-U (compétences techniques) : 5000 participants en 3 ans ;
- PIFMAS (compétences techniques) : 500 participants en 3 ans.

2.2.2 – Des enquêtes concernant la non participation et les groupes difficiles à atteindre à l’exemple de la « *Contribution à l’amélioration des approches d’éducation non formelle au Cameroun* » réalisée en 2005 par le Centre Nationale d’Education (CNE). Il y a aussi d’autres enquêtes plus générales comme « l’Enquête démographique et de santé au Cameroun » réalisée en 2004 sous l’égide du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement. Selon ces enquêtes, il existe des différences entre le Nord (où une bonne partie de la population adulte est analphabète) et le Sud d’une part, entre les femmes dont 35% sont analphabètes et les hommes (18%) d’autre part.

2.2.3 – Oui, des études du milieu sommaires concernant la motivation des apprenants ont été réalisées. Ces études révèlent que les apprenants sont motivés par la

gratuité de la formation, le don de matériel pour s'installer ou le financement de leurs micro projets ;

2.2.4 – Les mesures ci-après ont été prises pour mobiliser les apprenants et accroître la participation aux programmes d'EdFoA du MINJEUN :

- Un plaidoyer permanent mené auprès des institutions publiques, privées et de la société civile ;

- Une sensibilisation médiatique et de proximité ciblant les autorités administratives, religieuses et traditionnelles, les collectivités locales décentralisées, les OSC, les communautés des populations analphabètes...

2.2.5 – Oui, il y a des groupes cibles pour la fourniture d'EdFoA, notamment :

- Les jeunes et les adultes peu ou sous scolarisés ;
- Les jeunes scolarisés désœuvrés ;
- Les jeunes inadaptés sociaux ;
- Les femmes analphabètes ;
- Les jeunes et adultes handicapés analphabètes ;
- Les jeunes exclus sociaux communément appelés « enfants de la rue »
- Les groupes ethniques marginaux tels que les pygmées, les Bororo migrants, etc.

2.2.6 – Oui, des repères ont été fixés relativement à la participation actuelle par programme, notamment :

- Au niveau du Ministère de la Jeunesse
  - PNA : ouverture des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) dans toutes les communes du territoire national et, autant que possible, ouverture des CAF dans chaque quartier ;
  - Le PAFA : ouverture des CAF dans tous les départements abritant des handicapés visuels ;
  - PAJER-U : accompagnement des jeunes porteurs de projets d'insertion socio-économique dans tous les départements du territoire national ;
  - PIFMAS : accompagnement des jeunes participant à la formation et à l'insertion socio-économiques par la fabrication du matériel sportif dans les 04 provinces productrices de cuir (zone d'élevage des bovins).

- Au niveau du Ministère de l'Enseignement Supérieur.
  - Programme de formation continue dans des domaines variés.
  - Programme de formation à distance dans les domaines des Sciences de l'éducation et du Numérique
- Au niveau du Ministère de la Promotion de la Femme
  - Programme de Promotion de la Femme et de la jeune fille dans des centres qui existent dans toutes les provinces.
- Au niveau du Ministère de l'agriculture et du Développement rural :
  - Les Programmes de l'EdFoA concernent les formations en techniques agricoles ou vétérinaires, en vulgarisation, en foresterie, faune et aires protégées, en animation, en coopérative, en auto-emploi, en gestion, etc.
  - Il faut aussi signaler l'action des médias notamment les Radio communautaires à travers les émissions de vulgarisation en langues maternelles.
- Au niveau de l'Institut Africain d'Informatique (IAI) Cameroun,
  - Plus de 50 Modules relatives à la formation continue ;
  - Des formations ponctuelles pour adultes telle que l'Opération 100 000 femmes Horizon 2012.
- Au niveau du Fonds National de l'Emploi (FNE)
  - 15 Modules de formation formelle avec des programmes conçus par le FNE à partir de l'analyse du marché de l'emploi ;
  - 18 Modules de formation sur le tas (apprentissage d'un métier permettant à un candidat d'avoir une qualification professionnelle) ;
  - Le Programme Emploi/Diplôme qui est une espèce de stage pré-emploi visant à qualifier ou adapter les formations des jeunes diplômés de l'enseignement général et technique.

### **2.3 – Suivi et évaluation des programmes et appréciation des résultats :**

2.3.1 – Oui, une évaluation des résultats obtenus par les programmes d'EdFoA est effectuée :

- En termes d'apprentissage au niveau des programmes par la délivrance des attestations d'alphabétisation pour le PNA et le PAFA, et l'octroi de micro-crédits aux jeunes entrepreneurs ;
- En termes d'acquis des apprenants par l'identification des micro-activités de production subséquentes à la formation et/ou à l'octroi de micro-crédits.

2.3.2 – La supervision régulière (mensuelle) des CAF par les responsables départementaux et la soumission des apprenants aux tests d'évaluation d'une part, et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs dans l'exécution de leurs micro-projets par les responsables des programmes d'autre part, sont mis à profit pour garantir une bonne qualité des programmes.

2.3.3 – L'analyse des taux de réussite ou d'échec des programmes, en permettant de renforcer les acquis ou de corriger les faiblesses desdits programmes, donnent lieu à l'utilisation des résultats à des fins de formulation de politiques et de développement des programmes.

2.3.4 – Oui, les repères correspondent globalement aux résultats de l'EdFoA en place.

### **2.4 – Statut et formation des personnels (enseignants/Facilitateurs)**

2.4.1 – Deux niveaux de formation et de qualification sont exigés des facilitateurs de l'éducation des adultes travaillant au Ministère de la Jeunesse :

Pour les cadres supérieurs :

- Les Conseillers de Jeunesse et d'Animation : BACC + 3
- Les Conseillers Principaux de Jeunesse et d'Animation : Licence + 2

Pour les cadres moyens :

- Les instructeurs de Jeunesse et d'Animation : Probatoire + 2
- Les Instructeurs Principaux de jeunesse et d'Animation : BACC + 2.

Par ailleurs, des sessions thématiques de renforcement des capacités sont organisées à l'intention des cadres de Jeunesse et d'Animation facilitateurs des programmes



d'EdFoA, et des Alphabétiseurs locaux d'un niveau minimum du CEP(fin du cycle primaire) formés surtout par les ONG telles que la SIL ou l'ANACLAC.

Pour les autres Ministères, 70% des formateurs (enseignants, Ingénieurs, techniciens, vétérinaires, etc.) n'ont pas reçu de formation pédagogique. Les 30% qui ont reçu une formation pédagogique manquent de recyclage. Donc la qualification des enseignants est loin de garantir la qualité des enseignements.

2.4.2 – Oui, l'éducation des adultes est considérée comme une profession à part entière et fait l'objet d'un enseignement qualifiant au sein de certains établissements d'enseignement supérieur publics ou privés : l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (I.N.J.S) pour la formation des cadres supérieurs et des cadres moyens, l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) qui s'occupe du recyclage et de la formation à la carte des cadres supérieurs des administrations publiques, l'Institut Africain d'Informatique (IAI) etc.

2.4.3 – La proportion de facilitateurs de l'éducation des adultes par rapport au nombre total de personnels enseignants est d'environ 3 % pour le Ministère de la Jeunesse chargé du Programme National d'Alphabétisation (PNA).

2.4.4 – Les personnels de l'EdFoA bénéficient de salaires de base mensuels alignés au Statut Général de la Fonction Publique, mais avec des conditions de travail et de gratification moins avantageuses que celles profitables aux autres personnels enseignants. En général, les conditions de travail et de rémunération varient en fonction de l'employeur (public, privé ou OSC) et du milieu (rural ou urbain).

### **3 – Recherche, innovation et bonnes pratiques.**

#### **3.1 Etat de la recherche en éducation des adultes.**

3.1.1- Parmi les travaux de recherche en éducation des adultes réalisés récemment au Cameroun, on peut citer notamment la « *Contribution à l'amélioration des approches d'éducation non formelle (Alpha) au Cameroun* ». Cette étude sur l'éducation non formelle, commandée et financée par l'UNESCO, a été réalisée par une équipe de chercheurs du Centre National d'Education (CNE), de l'Association Nationale de Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC) et du Programme National d'Alphabétisation (PNA) et 2005. Son objectif principal était de dégager quelques bonnes approches d'Education Non Formelle (ENF) susceptibles d'inspirer d'autres communautés au Cameroun.

3.1.2 – Les principales questions soulevées par cette étude sont relatives :

- A l'offre d'éducation non formelle ;
- Aux types de partenariats efficaces ;
- Au genre ;
- A la langue utilisée ;
- Aux programmes.

### 3.1.3 – Les principales conclusions de cette étude sont :

- L'offre d'ENF émane de quatre entités selon les caractéristiques du milieu : la communauté de base, l'église, les organisations laïques (ONG, GIC, Associations) et l'Etat ;
- L'Etat est une personne ressource qui fournit des informations pratiques dans tous les domaines aux autres acteurs. Mais ce partenariat vertical n'est pas matérialisé par un accord écrit. Il existe aussi un partenariat horizontal entre les différents acteurs ;
- L'apprentissage des connaissances pratiques prend généralement le pas sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ;
- Pour faire des apprenants des personnes ressources dans leur milieu en matière de développement, les acteurs, dans les programmes d'ENF, utilisent les ressources humaines et matérielles locales ainsi que le savoir faire traditionnel ;
- Un effort est fait pour que d'avantage de filles et de femmes bénéficient de l'ENF pour mieux lutter contre la pauvreté qui les affecte plus que les hommes à cause de l'analphabétisme et du manque de formation professionnelle ;
- La langue utilisée pour l'ENF est généralement la langue maternelle dans les zones rurales et la langue officielle en milieu urbain ;
- Les programmes, hormis ceux initiés par l'Etat dans les Centres de Jeunesse et d'Animation (CJA) et de Promotion de la Femme (CPF), se caractérisent par leur flexibilité en ce qui concerne les contenus et la participation des apprenants.

3.1.4 – Il est difficile aujourd'hui de mesurer l'impact de ces conclusions sur les politiques et les pratiques. Toutefois, si les résultats sont positifs au niveau individuel, les

perspectives d'appropriation et de pérennisation des programmes d'ENF au sein des communautés sont faibles dans l'ensemble.

### **3.2. Innovations et bonnes pratiques.**

3.2.1 - L'identification des bonnes approches s'est beaucoup appuyée sur les stratégies de pérennisation, l'éducation devant se poursuivre tout au long de la vie. Sur cette base, et en regroupant les différentes pratiques relevées sur les terrain, les meilleures approches sont :

- Approche initiée par la communauté de base. Elle est la plus efficace en matière de mobilisation des apprenants, de leur participation à l'identification des besoins prioritaires et à la conception des programmes, de leur accession au statut de partenaires. L'interaction entre les trois principaux partenaires du programme que sont : les Comités de développement, les ONG et les Comités de langue débouche sur la création d'un environnement lettré, gage, à terme, de l'autonomie des communautés.
- Approche initiée par l'église. Se servant des paroisses comme base d'action, les Eglises chrétiennes ont innové dans le domaine de l'ENF avec l'approche des couples suivant laquelle des couples sont sélectionnés et formés de façon très systématique pour devenir des personnes ressources dans leurs communautés. En plus des thèmes communs comme l'agriculture, l'élevage, la gestion, l'animation, le civisme, la formation humaine etc, les femmes suivent des enseignements spécifiques relatifs à la couture, la broderie, la médecine traditionnelle, les soins de l'enfant, la grossesse, le planning familial, l'alphabétisation etc.

## **4 – Alphabétisation des adultes :**

4.1 – L'alphabétisation est un processus et un ensemble d'activités visant à faire acquérir par les populations concernées des savoirs instrumentaux de lecture, d'écriture et de calcul, des savoir-faire et des savoir être leur permettant de participer individuellement et collectivement à l'évolution de leurs communautés.

Depuis 2002, un Programme National d'Alphabétisation (PNA) visant à améliorer les conditions et la qualité de vie des analphabètes a été élaboré et mis en œuvre. Son option fonctionnelle permet de dépasser le seul apprentissage des mécanismes instrumentaux de lecture et d'écriture pour s'appesantir sur des apprentissages techniques, professionnels et citoyens débouchant sur une meilleure organisation des activités socio-économiques et un

changement de comportement se traduisant par une acquisition de compétences de la vie courante (life skills).

4.2 – Une politique d’alphabétisation, en langues nationales d’une part, et d’alphabétisation fonctionnelle privilégiant la stratégie du « faire faire » impliquant les OSC d’autre part, a été adoptée et mise en œuvre par le PNA.

4.3 – Il y a lieu de citer comme pratiques efficaces, autant les projets d’alphabétisation en langues nationales pour la lecture de la Bible que les projets d’alphabétisation fonctionnelle des groupes socioprofessionnels agropastoraux et du petit commerce au sein du PNA.

4.4 – En fonction des caractéristiques sociologiques des aires d’alphabétisation couvertes par le PNA, des Centres d’Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) sont spécifiquement ouverts aux groupes de femmes (en 2007, la SIL a alphabétisé et langue MOFU, 1988 apprenants dont 718 femmes, 355 hommes, 505 filles et 410 garçons) , aux prisonniers, aux handicapés, aux enfants de la rue, aux enfants inadaptés sociaux, et aux exclus du système formel.

4.5 – Le PNA promeut des Centres de Ressources Educationnelles (CRE) régionaux permettant de produire la littérature nécessaire à l’alphabétisation et à la post-alphabétisation, en même temps que l’animation des journaux locaux et des réseaux de correspondance par les néo-alphabètes est encouragée pour construire des environnements alphabétisés.

## **5 – Attentes à l’égard de CONFITEA VI et perspectives d’avenir pour l’EdFoA :**

5.1 – Nous attendons de CONFITEA VI :

- Des recommandations invitant les Etats à élaborer des politiques nationales d’EdFoA et à créer des structures nationales de coordination ;
- Un plaidoyer en direction des partenaires techniques et financiers afin d’appuyer les Etats dans l’augmentation de l’offre quantitative et qualitative d’EdFoA;
- Une vulgarisation des expériences des meilleures pratiques et stratégies d’alphabétisation en particulier et de l’EdFoA en général ;

5.2 – Au regard de la rapidité et de l’ampleur des mutations socio-économiques liées à la mondialisation et pour lutter contre l’inadaptation socio-économique et technologique qui menace beaucoup de communautés d’adultes, l’éducation des adultes aura à relever les défis suivants :

- Offrir des programmes d’adaptation professionnelle aux travailleurs ;

- Offrir des programmes de formation ou de reconversion professionnelle aux adultes non ou mal formés ou encore inopérant par rapport au contexte de l'heure ;
- Offrir des programmes d'éducation citoyenne aux adultes et jeunes marginalisés...

Face à ces défis, les perspectives futures de développement des politiques et des pratiques en EdFoA peuvent se décliner en :

- Le relèvement significatif du financement de l'EdFoA par les budgets des Etats, des institutions internationales et du secteur privé national ;
- L'élargissement de l'assiette des acteurs de l'EdFoA : secteur privé national, OSC...
- La décentralisation de l'offre de l'EdFoA par les Etats ;
- La motivation des personnels de l'EdFoA par une gestion meilleure de leur statut...

**Ouvrages consultés**

- (1) Institut National de la Statistique, Tableau de bord Social sur la situation des Enfants et des femmes au Cameroun, (TBS2), Yaoundé 2005, 141 pages.
- (2) Institut National de la Statistique, Enquête Camerounaise sur les Ménages (ECAM II), 2002.
- (3) République du Cameroun, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Yaoundé, avril 2003, 217 pages.
- (4) République du Cameroun, Plan d'Action National de l'Education Pour Tous (PLAN-EPT), Yaoundé, octobre 2002, 116 pages.
- (5) UNESCO, Centre National d'Education (CNE) : Contribution à l'amélioration des approches d'éducation non formelle (Alpha) au Cameroun par une équipe de Chercheurs du CNE et de l'ANACLAC, août 2005, 67 pages.